

Conseil De Quartier DUTARTRE
Compte rendu de la réunion du 13 octobre 2023

Présents

Représentants des Chesnayscourtois

Jean-Pierre Chotard (vice-président), Marie-France Jovard, Chantal Martin-Renout, Domenico Basani, Patrice de Clinchamps, Bruno Patard de la Vieuville.

Représentants des élus

Monsieur le Maire (partiellement), Claude Jorio

Absents

Dorothée Biger (excusée), Didier Bosc(excuse), Pierrick Agaësse (excuse),
Severine Ben Khadra-Thenaud, Sophie Guth, Germain Lafourcade

1) Au préalable, un certain nombre de réponses à des questions diverses posées par les membres du CDQ avaient été apportées par mail aux membres du CDQ avant la réunion, et reportées ci-dessous :

-Bac dangereux pour piles usagées rue Caruel de Saint-Martin sur container DEEE : la demande de le déplacer a été faite à VGP gestionnaire de ce container.

-Au carrefour Welvert / rue de la Celle un acacia menace de tomber : la coupe est programmée dans les jours qui viennent.

-Sens de la piste cyclable rues Ribot et Welvert : la réglementation sur les zones de rencontre autorise la circulation des vélos dans les 2 sens.

-Feu au bas de la rue Poupinet (manque le panneau « avancez jusqu'au feu ») : demande faite au service voirie.

-Mesures de restrictions d'arrosage, de nettoyage : il n'y a pas de modification depuis la dernière modification intervenue au cours de l'été

-L'entretien du tunnel menant au parc du château est bien fait régulièrement

-Tilleuls Av Dutartre : la ville a obtenu l'accord de l'ABF, les tilleuls devraient être plantés d'ici la fin de l'année.

2) Sujets du jour

- **Mauvais état de la sente derrière le collège et le skate parc** : demande d'aménagement des associations de parents d'élèves du collège Charles Péguy : ce sujet, situé sur le territoire du CDQ Cœur de ville, sera évoqué avec ce conseil.

- **Suppression des places de parking rue des Sports et dépose minute Guynemer** : ce dernier dispositif devrait soulager le trafic rue du hameau aux heures de pointe. Certains membres du conseil considèrent que cela ne sert à rien. A voir à l'usage. Le stationnement y est règlementé par une signalisation adéquate.
- **Mise aux normes des passages pour piétons utilisés régulièrement pour les PMR en fauteuil** : ce sujet concerne l'ensemble des quartiers. Un état précis et un chiffrage sera établi par le service voirie de la mairie qui servira aux prochaines prévisions budgétaires.
- **Information de la réunion publique sur le projet Langevin** : l'objet de cette réunion était d'informer les riverains immédiats des projets de l'école Langevin et de logements Poupinet sur les sujets de circulation et de stationnement au démarrage simultané de ces 2 chantiers, en particulier dans leur phase de démolition. Aussi l'information a-t-elle été limitée aux riverains des 4 rues adjacentes. Certains habitants du quartier regrettent que l'information n'ait pas été diffusée plus largement. Le dossier présenté est sur le site de la mairie.
- **30km/h rue des Sports partie sud** : l'aménagement de pistes cyclables prévu dans le cadre du SDMU prévoit également cette limitation à 30 km/h. Cet aménagement devra prendre en compte également le problème du tourne à droite des bus venant de la place de la Loi via le boulevard Saint Antoine dans la rue des Sports (avec la ville Versailles et le département).
- **Tags sur armoires électriques rue Caruel** : la ville n'est pas maître de la situation sur des édicules ne lui appartenant pas, sauf à réclamer à leurs propriétaires d'en assurer l'entretien, mais qui en général ne répondent pas.
- **Marquage au sol 20km/h rue Welvert** : cette disposition a fait l'objet d'un accord de la mairie et sera mise en œuvre au plus vite.
- **Obligation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024** : cette disposition ne pourra se faire qu'avec le temps, en liaison avec l'agglomération et sera surtout l'affaire des logements collectifs et copropriétés.
- **Aménagement av Charles de Gaulle** : la décision sera votée en novembre après avoir reçu l'ensemble des avis, pour une mise en œuvre fin 2024. Une solution type aménagement de la rue Pottier pourrait s'avérer intéressante. Un groupe dans le CDQ de DUTARTRE a proposé une 4^{ème} solution maintenant la 2x2 voies en écartant la piste cyclable derrière le stationnement.
- **Espace canin côté porte Saint Antoine** : ce projet dépendra du retour d'expérience définitif de l'espace canin du parc Aubert.
- **Camouflage des garages à vélo** : l'accord est donné en séance par Monsieur le Maire
- **Le sujet du poste GRDF n'est pas sur la table pour le moment** (GRDF muet).
- **Conflit piétons/vélos rue des Sports en face de la sente du manège** : des panneaux donnant priorité aux piétons seront mis en place.
- **Passage souterrain Saint Antoine** : des panneaux donnant priorité aux piétons seront mis en place.
- Une personne dans le public évoque l'intérêt du **système de bipper au passage piétons à l'attention des handicapés**, très utilisé dans certains pays comme le Canada.
- Vérifier l'**état de propreté des trottoirs rue des Sports partie sud**.
- Essayer de remédier au **danger pour les véhicules des bordures de délimitation du stationnement en avancée des trottoirs**.

Le CHESNAY - ROCQUENCOURT

- **Vérifier la présence d'un STOP** avant la piste cyclable **à la sortie du parking Schweitzer**

Le prochain Conseil De Quartier reste à programmer au 1^{er} trimestre 2024